



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 26428

### Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le nombre croissant de cambriolages dans le Tarn. Au premier trimestre 2013, les chiffres portants sur les circonscriptions de police d'Albi, Carmaux, Castres et Mazamet démontrent une hausse de 22 % par rapport à la même période de 2012. Les Tarnais se sentent victimes d'un phénomène incontrôlable. Pour répondre à cette augmentation des cambriolages, un nouveau plan d'action doit être mis en place dans le Tarn s'appuyant notamment sur plus de prévention, sur une plus grande occupation de l'espace public par les policiers et les gendarmes et un travail de synthèse et de recoupement des affaires. Il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement pour juguler cette vague sans précédent de cambriolages.

### Texte de la réponse

Les cambriolages, particulièrement traumatisants pour nos concitoyens, constituent depuis plusieurs années un problème majeur et appellent une réponse déterminée et plus efficace des forces de l'ordre. Le ministre de l'intérieur en a fait l'un des objectifs prioritaires fixés aux services de police et de gendarmerie pour 2013, notamment pour démanteler les équipes de malfaiteurs, souvent étrangères, spécialisées dans la délinquance sérieuse et itinérante. Le ministre a donné des instructions précises aux préfets et aux forces de l'ordre, leur demandant de mener une action globale combinant prévention et information (des particuliers comme des professionnels), surveillance, intervention et enquête judiciaire. Il a, notamment, demandé que le recours aux moyens de la police technique et scientifique soit systématisé, car les prélèvements de traces sont une des clés de l'élucidation. La coordination entre la police et la gendarmerie dans le cadre des cellules anti-cambriolages et des groupes d'enquête de lutte anti-cambriolages s'intensifie aussi, pour mener des actions au plus près des réalités locales et développer l'efficacité opérationnelle. Une réflexion sur le niveau de protection des habitations est également utile, ainsi qu'en témoignent les résultats encourageants obtenus avec le développement de la prévention dans les commerces (- 5,2 % de cambriolages de locaux industriels, commerciaux et financiers en 2012). Le ministre a également demandé aux services de police et de gendarmerie de multiplier les actions de prévention et de prendre toute initiative utile au niveau local pour développer, sur la base de diagnostics précis, des stratégies et des modes d'action déconcentrés, adaptés à chaque situation rencontrée dans les territoires. Le caractère fréquemment transnational de cette délinquance, impliquant en particulier des réseaux criminels originaires d'Europe orientale, exige également que la coopération entre les Etats, les justices et les polices judiciaires des pays concernés soit consolidée et approfondie. Tel a par exemple été le sens du déplacement effectué en Roumanie en septembre dernier par le ministre de l'intérieur avec le ministre chargé des affaires européennes. La lutte contre cette délinquance passe aussi par la prévention. L'opération « tranquillité vacances » joue un rôle essentiel. La « participation citoyenne », qui traduit une volonté commune des élus et des habitants d'un quartier ou d'une commune de s'associer dans une démarche de solidarité de voisinage pour améliorer la sécurité de leur propre environnement (vigilance, surveillance mutuelle des habitations en cas d'absence...), dans un dispositif étroitement encadré par la gendarmerie ou la police nationales, est également utile. Comme dans d'autres domaines, par exemple celui de la lutte contre les violences aux personnes, c'est

une action de fond qui est nécessaire et qui est engagée, avec pour objectif d'apporter des réponses durables. Cette action exige aussi des effectifs renforcés pour la police et la gendarmerie et une présence accrue sur le terrain. Tel est le sens de la politique conduite par le ministre de l'intérieur. Elle a pour objectif de produire des effets en profondeur, dans la durée, même si dans plusieurs territoires de premiers résultats encourageants et concrets témoignent du bien-fondé de l'action menée et de la mobilisation des forces de sécurité. Dans le Tarn par exemple, les cambriolages sont en légère diminution au cours des quatre premiers mois de l'année 2013 (-0,83 % par rapport aux quatre premiers mois de l'année 2012). Dans le département limitrophe de l'Aude, les cambriolages ont baissé de 9,20 % au cours de cette même période. Ces chiffres incitent à poursuivre et à intensifier le travail entrepris.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Valax](#)

**Circonscription :** Tarn (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26428

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [14 mai 2013](#), page 5080

**Réponse publiée au JO le :** [27 août 2013](#), page 9092